

Séance plénière de l'assemblée citoyenne métropolitaine

5.6.2026 - | Rennes Métropole

Une vingtaine des nouveaux élus des communes de la métropole délégués à la participation citoyenne seront présents pour rencontrer l'assemblée citoyenne métropolitaine.

En présence de Claire Sonnet, conseillère métropolitaine déléguée à la démocratie locale et à la participation citoyenne. Installée depuis le 1er juillet 2023, l'assemblée citoyenne métropolitaine se réunit 4 fois par an en séance plénière pour passer en revue les projets de participation citoyenne menés par la Métropole. Elle est composée de 28 personnes tirées au sort parmi les habitantes et les habitants de la métropole.

<https://presse.metropole.rennes.fr/agenda/2026/seance-pleniere-de-lassemblee-citoyenne-metropolitaine-1>